

BUREAU DIRECTEUR TELEPHONE

Jeudi 4 Février 2010

12h15/13h15

Présents : Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michèle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du BD.

1. Vie Sportive

1.1. Outre Mer

Françoise HUOT-JEANMAIRE fait savoir qu'un conseiller technique national s'est déplacé sur l'Île de La Réunion, en novembre 2009, afin de pouvoir, au regard du projet de la Ligue :

- évaluer les besoins en formation, pour accompagner la Ligue dans la professionnalisation des intervenants au sein des Clubs, notamment avec les jeunes et dans la structuration de l'Équipe Technique Régionale.
- soutenir la ligue dans la structuration du Triathlon dans la Zone Océan Indien.

Ce déplacement avait aussi pour objectif d'envisager la faisabilité de formations fédérales (BF4 notamment), formations qui, sous réserve de reconnaissance du BF4 et du BF5 par l'ITU, pourraient être ouvertes aux pays voisins. Frank BIGNET ajoute que l'objectif n'est pas de laisser les ligues organiser elles-même le BF4 mais de pouvoir répondre à un besoin spécifique des ligues d'Outre Mer. Il est proposé que la ligue de la Réunion devienne une « ligue pilote » sur cette thématique.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

1.2. Championnats de France et règles de priorité licences F.F.TRI./Tahiti

La RGF précise qu'un licencié de la Fédération Tahitienne de Triathlon et qui est de nationalité française peut participer aux championnats de France F.F.TRI. et concourir pour le titre, mais elle ne précise pas la règle à appliquer en cas de nationalité française et de double licence F.F.TRI. / F.T.TRI..

Frank BIGNET précise que la seule personne pour laquelle la question aurait pu se poser est Justine GUERARD, mais qu'un accord a été trouvé entre la Fédération Tahitienne de Triathlon et son club F.F.TRI., le Lagardère Paris Racing. Pour cette année, le Lagardère Paris Racing a accepté que Justine GUERARD ne porte pas ses couleurs sur les championnats de France.

Le Président demande à la Commission Nationale de la Réglementation de bien vouloir proposer au BDF, puis au CDF, une proposition de modification de la Réglementation Sportive précisant, dans le cas d'une double licence F.F.TRI. / F.T.TRI., qu'en cas d'absence d'accord entre la Fédération Tahitienne de Triathlon et le club F.F.TRI. de l'athlète concerné, les couleurs portées lors des championnats de France seront celles du club F.F.TRI..

1.3. Déplacements club France

Afin d'uniformiser l'image des groupes d'âges sur les déplacements ITU et courses continentales, Denis JAEGER propose d'imposer aux groupes d'âges le port de la tenue équipe de France.

Le Président LESCURE est favorable à ce que la F.F.TRI. s'en tienne au respect des règles ITU en la matière et il ne souhaite pas en imposer davantage.

La majorité du BD ne souhaite pas que la tenue soit rendue obligatoire pour 2010. La F.F.TRI. proposera des tarifs incitatifs pour encourager les groupes d'âges à porter la tenue équipe de France en 2010 et le BDF étudiera les dispositions à mettre en place en 2011 pour, éventuellement, rendre le port de la tenue équipe de France obligatoire.

Un courrier incitatif et explicatif sera ainsi envoyé en précisant que la tenue sera non obligatoire en 2010 mais pourrait être imposée en 2011. Après validation du courrier par le BDF, l'information sera incluse dans la prochaine newsletter.

1.4. Triathlon de Paris

La F.F.TRI. a reçu l'avis favorable de la ville de Paris pour l'organisation du triathlon sous la Tour Eiffel. La Préfecture n'a pas encore fait connaître sa réponse officiellement.

Les premières réunions techniques, logistiques et de terrain ont débuté. Concernant le budget, les partenaires nécessaires à l'équilibre financier de l'opération n'ont pas encore été trouvés. Il y a beaucoup de contacts mais peu d'engagement.

Ce point sera à nouveau abordé lors du prochain BDF. Philippe LESCURE souhaite que le calendrier des réunions organisationnelles du triathlon de Paris soit communiqué aux membres du BDF. Cédric GOSSE précise que le Comité d'organisation se réunit tous les premiers jeudis du mois.

Frank GASQUET ajoute que le site Internet ouvrira le lundi 8 février.

2. Administration

2.1. Proposition de formation commune personnel fédéral le 11 mars

Une formation de tous les cadres de la DTN est programmée sur Paris le jeudi 11 mars 2010, il est proposé d'y associer le personnel fédéral, car au-delà des thèmes de formation abordés, il est important que le personnel fédéral et les cadres techniques puissent mieux se connaître. La seule contrainte sera la fermeture du siège fédéral pendant une journée.

Les membres du BDF valident cette proposition et la fermeture du siège fédéral le 11 mars prochain à l'unanimité.

2.2. Point d'information sur l'enquête de la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes d'Ile de France

Pour information, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes mène une enquête nationale sur les modalités de gestion des droits marketing par les fédérations sportives. La DRCCRF d'Ile de France a été reçue à la F.F.TRI. le 19 janvier dernier dans le cadre d'une enquête officielle. Au cours de cette réunion, la F.F.TRI. a détaillé ses activités et prérogatives, ses modalités de fonctionnement, les modalités de conclusion de partenariat et a remis copie des contrats demandés par la DRCCRF pour étude.

3. Questions diverses

3.1. Taxe d'apprentissage

Frank BIGNET et Dominique FRIZZA indiquent qu'il pourrait être utile d'informer les membres du CD et les présidents de ligues qu'il est possible de flécher pour partie le versement de la taxe d'apprentissage en faveur d'un centre de formation particulier. Ce fléchage serait particulièrement utile pour assurer le financement de la formation DEJEPS que nous avons mis en place, aussi il serait de recommander autant que faire ce peut le versement, au moins partiel, de cette taxe d'apprentissage au barème CREPS PACA, pour le quota « **CFA FUTUROSUD Antenne CREPS PACA** »

Un point d'information se fera lors du CD ouvert aux Président(e)s de Ligue du 7 février.

Dominique FRIZZA précise que si LDE reversait 1% de sa taxe d'apprentissage au CREPS d'Aix en Provence, la question du financement de nos formations pourrait être réglée. Bernard SAINT JEAN précise que cela avait déjà été proposé par le passé, mais sans succès. Philippe LESCURE rencontrera le 16 février Isabelle KOCHER, directeur général d'LDE, et abordera le sujet.

3.2. Cotisations OPCA – Formation professionnelle

Michèle MONSERAT souhaite qu'un point d'information sur les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) soit également effectué lors du CD ouvert aux Président(e)s de Ligue du 7 février. La proposition est validée par les membres du BDF.

3.3. Kid Iron Tour

Madame Carole GALLY souhaite savoir si une logotisation F.F.TRI. de la tente « Kid Iron Tour » est prévue. Bernard SAINT JEAN précise que cela n'est pas prévu dans le contrat. Le Président LESCURE complète le sujet en précisant que Madame GALLY devra adresser un courrier officiel à la fédération afin que ce sujet soit examiné.

3.4. Ordre du jour du Comité Directeur du 7 février

L'ordre du jour du CDF du 7 février est validé par le BDF et sera transmis par email.

Le Président LESCURE remercie les membres du BDF de leur participation à cette réunion.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général